
Cinquième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 28 mai à 19 h 00, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M ^{me} Françoise Mercure	Vice-présidente, présidente d'assemblée (2020)
M ^{me} Raphaëlle Guy-Dorion	Secrétaire (2021)
M. Pierre Jarest	Trésorier (2020)
M ^{me} Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M ^{me} Lucie Bruneau	Administratrice cooptée (2020)
M ^{me} Carmen Guérin	Administratrice (2020)
M. Thomas Vernes	Administrateur (2020)
M. Louis Murray-Leclerc	Administrateur (2021)

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

ABSENCE :

M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2020)
-----------------------	------------------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M. Sébastien Paquet	Urbaniste, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 56 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-04-01	Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée	19 h
19-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
19-04-03	<u>Séance d'information et d'échanges</u> : Présentation du projet immobilier au 191-195 chemin Sainte-Foy (ancien garage Bérubé)	19 h 05
19-04-04	Fonctionnement du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> ➤ Élection des postes de dirigeants (présidence, trésorerie, secrétariat) ➤ Nomination au poste de coopté ➤ Renouvellement du Monmontcalm.com 	20 h 05
19-04-05	Adoption des procès-verbaux du 30 avril et prise d'acte du procès-verbal de l'AGA <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption et affaires découlant du procès-verbal 	20 h 20
19-04-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux (10 minutes chacun)	20 h 30
19-04-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 50
19-04-08	Période des comités de travail du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable ➤ <i>Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication</i> ➤ <i>Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification</i> ➤ Concours photo ➤ Autres suivis 	21 h 05
19-04-09	Trésorerie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Signataires ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ États des revenus et des dépenses ➤ Paiement de factures s'il y a lieu 	21 h 35
19-04-10	Correspondance <p><u>Lettres transmises</u> :</p> <p><u>Communications écrites reçues</u> :</p> 2019-05-17 Invitation COPTICOM 2019-05-16 Info-incinérateur 2019-05-15 Vivre en Ville 2019-05-10 Accès transports viables 2019-05-09 Zip Québec 2019-04-30 Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	21 h 40
19-04-11	Divers	21 h 45
19-04-12	Levée de l'assemblée	21 h 50

Procès-verbal

19-04-01 Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée.

M^{me} Anne Pelletier ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 00.

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu de nommer M^{me} Françoise Mercure comme présidente d'assemblée.

19-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Dans *Autres suivis*, ajout de *Présence au kiosque du 1^{er} juin*. Dans *Comité Transport*, ajout de *Présence du conseil de quartier à la présentation du Projet de réseau structurant le 13 juin au Québec High School*. Dans *Divers*, ajout de *Présence de Catherine Dorion à la prochaine assemblée du conseil de quartier*. Finalement dans *Trésorerie*, ajout de *Relevé 27*.

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Philippe Simard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19-04-03 Séance d'information et d'échanges : Présentation du projet immobilier au 191-195 chemin Sainte-Foy (ancien garage Bérubé)

M^{me} Anne Pelletier présente la séance d'information et d'échanges. M. Rousseau rappelle que le site de l'ancien garage Bérubé au coin de la rue Bourlamaque et du chemin Sainte-Foy est à l'abandon depuis 8 ans environ. Il y a consultation en amont de la part des nouveaux propriétaires.

M. Sébastien Paquet, urbaniste à la Ville de Québec, mentionne que le projet est situé dans la zone mixte 14066MB où habitation, vente de détails et services sont autorisés. La zone autorise une hauteur de 13 m et 300 m² de services et commerces de proximité. Il n'y a aucun pourcentage spécifié quant aux grands logements exigés. Le projet tel que présenté requiert une hauteur de 15,2 m, soit 2,2 m de plus que la norme. Cette hauteur correspond à un bâtiment de 5 étages sur le chemin Sainte-Foy plus 1 étage en retrait. Sur la rue Dumont, la hauteur serait de 12,1 m. L'édifice à bureau situé en face comprend 6 étages tandis que la pharmacie en compte 5. La superficie commerciale requise par le projet serait de 800 m², soit 500 de plus que la norme. Le projet comporterait 79 unités de logement : 38 logements d'une chambre, 32 de 2 chambres et 9 de 3 chambres. Soit 52 % de logements de 2 chambres et plus et 11 % de 3 chambres et plus. En comparaison, dans Saint-Roch, sur une artère mixte, on a autorisé un compromis de 40 % de 2 chambres et plus et 10 % de 3 chambres et plus.

M^{me} Louise Amiot, architecte pour le promoteur, remercie le conseil de quartier de son accueil pour cette consultation en amont. Le promoteur planifie le projet depuis déjà 8 ans. Différentes versions du projet ont été soumises à la Commission d'urbanisme (CU). Quatre demandes d'opinions ont été soumises à la commission. La dernière, en 2018, correspond au projet présenté ce soir. Initialement, le projet devait se faire en collaboration avec le IGA, mais cela ne s'est pas concrétisé. Par contre, la Commission a demandé à ce que le projet soit similaire en termes de gabarit.

Le projet actuel est structuré autour d'une cour intérieure qui s'ouvre du côté SO, sur la rue Bourlamaque. Du côté du Chemin Sainte-Foy, on trouve une zone commerciale au rez-de-chaussée et 4 étages de logement au-dessus plus 1 étage en retrait, non visible depuis la rue. Il y aura deux niveaux de stationnement sous l'espace commercial comportant 79 cases de stationnement. Sur la rue Dumont, il y aurait 9 habitations style maisons de ville sur 2 étages comportant 3 chambres à coucher. Sur le toit, il y aurait une partie végétalisée et une terrasse. La représentation architecturale n'est pas définitive. Le projet doit encore être soumis à la Commission. Il offre une plus grande diversité de logements que la version précédente.

L'étude d'ensoleillement montre que l'immeuble ne projetterait pas plus d'ombre que les bâtiments voisins. Le projet serait légèrement en retrait sur le chemin Sainte-Foy et sur la rue Dumont pour permettre de la végétation.

Période de questions et commentaires

Les commentaires sont à l'effet que le projet offre peu d'espace de stationnement alors que le stationnement est déjà problématique dans ce secteur. M. Rousseau mentionne qu'il y a discussion actuellement à savoir si les résidents auront droit à des vignettes de stationnement sur rue.

Une personne s'interroge à savoir si les grands logements trouveront preneurs. Le promoteur mentionne qu'ils ne sont pas très grands (1100 pied²) et que le tarif reste à déterminer, mais qu'ils devraient être abordables.

Une autre personne mentionne les problèmes de stationnement et de circulation automobile sur la rue Dumont ainsi que l'effet très désagréable, particulièrement en hiver, des appels d'air générés par les édifices en hauteur sur les rues Dumont et Candiac.

Des citoyens mentionnent que l'édifice est trop massif et que l'IGA n'est pas un exemple à suivre. Par ailleurs les marges de recul à 1,5 m sur le chemin Sainte-Foy et à 1,2 m sur la rue Dumont sont insuffisantes.

Un autre citoyen demande s'il est possible de décontaminer le site en attendant la réalisation du projet. Le promoteur répond que les coûts sont élevés et que malheureusement cela se fera en même temps que le projet, en une seule étape.

M. Rousseau demande s'il y aura des bâtiments techniques sur le toit, ce à quoi on lui répond qu'il n'y aura que le bloc ascenseur. À la question concernant le logement de type touristique (AirBNB), on lui répond qu'il n'y en aura pas, le projet ne comportant que du locatif de longue durée. Finalement, M. Rousseau remercie le promoteur de sa présentation et rappelle que la consultation publique éventuelle portera sur les modifications réglementaires et non sur le concept architectural lui-même.

19-04-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Élection des postes de dirigeants (présidence, trésorerie, secrétariat)**
M^{me} Mercure explique les fonctions de chacun des postes à pourvoir.

RÉSOLUTION 19-CA-17

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Montcalm

M^{me} Mercure propose M. Pierre Jarest au poste de trésorier.

En l'absence d'autres candidats, M. Pierre Jarest est élu par acclamation.

RÉSOLUTION 19-CA-18

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Montcalm

M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion se propose au poste de secrétaire.

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion est élue par acclamation.

RÉSOLUTION 19-CA-19

Concernant le poste de président du conseil de quartier de Montcalm

M^{me} Françoise Mercure décline le poste de présidente. M. Jean-Philippe Simard se propose. En l'absence d'autres candidats, M. Jean-Philippe Simard est élu par acclamation au poste de président.

RÉSOLUTION 19-CA-20

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Montcalm

M^{me} Françoise Mercure se propose au poste de vice-présidente.

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Françoise Mercure est élue par acclamation.

M^{me} Mercure poursuit la réunion en tant que présidente d'assemblée.

➤ **Nomination au poste coopté**

M^{me} Pelletier a reçu une demande de la part de M^{me} Anne-Sophie Rhéaume, une résidente du quartier qui voudrait être bénévole auprès du conseil de quartier, plus particulièrement sur le comité Transport. Malheureusement, elle ne souhaite pas être cooptée.

Une personne des Loisirs Montcalm pourrait éventuellement se présenter. Le point est reporté à la prochaine assemblée.

➤ **Renouvellement du Monmontcalm.com**

Le renouvellement doit être fait avant le 1^{er} juin.

RÉSOLUTION 19-CA-21

Concernant le renouvellement de l'abonnement et l'autorisation de paiement à Monmontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M^{me} Carmen Guérin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Philippe Simard, IL EST RÉSOLU de renouveler l'abonnement à Monmontcalm.com et d'autoriser le paiement de 287 \$ pour ledit renouvellement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19-04-05 Adoption des procès-verbaux du 30 avril et prise d'acte du procès-verbal de l'AGA

RÉSOLUTION 19-CA-22

Concernant l'adoption du procès-verbal de la troisième assemblée du 30 avril 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Françoise Mercure, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la troisième assemblée du 30 avril 2019 tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Concernant le procès-verbal de la quatrième assemblée du 30 avril, il faut lire 35 \$ en paiement au registraire des entreprises au lieu de 37 \$. M^{me} Pelletier se charge des modifications et du paiement à faire au registraire des entreprises.

RÉSOLUTION 19-CA-23

Concernant l'adoption du procès-verbal de la quatrième assemblée du 30 avril 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Françoise Mercure, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la quatrième assemblée du 30 avril 2019 tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le conseil d'administration prend acte du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2019. Aucune modification n'est apportée. L'adoption du procès-verbal aura lieu lors de la prochaine assemblée générale.

19-04-06 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

M. Yvon Bussièrès félicite les nouveaux officiers du conseil d'administration.

Il n'y a rien eu au dernier conseil de ville ni à celui de l'arrondissement concernant le quartier Montcalm. Il réitère son intérêt pour l'aménagement du Coteau Sainte-Geneviève. C'est un projet de longue haleine qui devrait susciter de l'intérêt dans le contexte de l'aménagement du territoire et de la préservation de la biodiversité.

M. Bussièrès invite les membres du conseil à suivre le Forum sur l'habitation qui aura lieu en juin. Concernant la politique de consultation publique, il mentionne qu'il n'y a encore rien de nouveau. Il rappelle le rassemblement de la Haute-ville organisé par les organismes communautaires du plateau Montcalm. Il souligne que c'est une belle initiative d'entraide et de mobilisation.

M. Bussièrès mentionne finalement qu'il y aura une assemblée générale le 4 juin prochain au Cegep Garneau afin de procéder à la nomination de membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Pour diverses raisons personnelles, les administrateurs en poste ont tous démissionné. M^{me} Pelletier signale qu'une publicité paraîtra dans Québec Hebdo pour inviter les résidents du quartier à se présenter à l'assemblée.

Les activités du Printemps Saint-Sacrement organisées par le conseil de quartier de Saint-Sacrement en collaboration avec la Société Historique de Québec ont cours en mai et juin. Une exposition de photos des gens du quartier a été lancée hier soir au Centre des Loisirs St-Sacrement.

M. Jean Rousseau revient sur le sujet des organismes communautaires, sur l'entraide, le vieillissement de la population et les abus dont ils sont parfois victimes. Il

déplore la perte de la clinique médicale sans rendez-vous de la Haute-Ville. Le désert alimentaire et le désert médical deviennent des enjeux de société.

M. Rousseau revient sur les problèmes de stationnement en mentionnant que la Ville n'a pas l'obligation de fournir des stationnements. La Ville, la zone 7 par exemple, compte 2 vignettes par case (655 cases pour 1230 vignettes émises). La Ville peut restreindre l'accès aux vignettes.

Concernant la consultation sur le réseau structurant, il y aura trois séances concernant trois sections du tramway. Celle relative au tronçon René-Lévesque / Université Laval aura lieu le 13 juin au Québec High School. Les enjeux concernent la localisation de la sortie du tramway, la division du quartier en deux, Montcalm Nord et Montcalm Sud, et l'abolition de 400 cases de stationnement. Le trajet final du tramway et le nombre de stations ne sont pas encore connus.

M. Rousseau informe l'assemblée de la tenue de deux événements, l'un le 8 juin dans le stationnement du Grand Théâtre et l'autre, fin juin, au parc Saint-Sacrement.

Finalement, M. Rousseau remarque qu'il y a eu beaucoup de commentaires négatifs lors de la consultation de ce soir. Les réactions sont justifiées, mais des compromis sont possibles. Il y en a eu beaucoup depuis le début du projet. Par ailleurs, plusieurs éléments n'ont pas été abordés comme la circulation sur la rue Dumont qui est problématique. Il invite les gens à demander à la Ville des études sur le bruit, les vents et la circulation dans le secteur et à contacter l'architecte du promoteur pour toutes questions relatives au projet ou pour faire des suggestions. La prochaine étape pourrait avoir lieu dès juin. Il termine en rappelant qu'il ne faut pas trop ouvrir sur la question du logement touristique afin de ne pas créer de pression supplémentaire sur le stationnement et la circulation.

M. Bussièrès précise qu'il y aura essentiellement deux points de consultation relativement au projet : l'augmentation de 2,2 m en hauteur et l'ajout de 500 m² d'espaces commerciaux. Si le promoteur modifie son projet pour se conformer aux normes, il n'y aura même pas de consultation publique.

19-04-07 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen mentionne qu'il y a eu consultation pour autoriser 700 m² d'espace commercial dans l'immeuble Saint-Patrick sur Grande-Allée. Mais c'était pour un commerce de grande surface (pharmacie). Il craint que trop d'espaces commerciaux de petite taille créent un problème de sous-utilisation.

19-04-08 Période des comités de travail du conseil d'administration

- *Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement*
 - Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable
Selon M^{me} Mercure, il y aurait lieu de faire une synthèse des sujets discutés lors de l'assemblée générale et de préparer une vision de la mobilité. Les administrateurs intéressés à œuvrer sur ce comité sont M. Murray-Leclerc, M. Simard et M^{me} Guy-Dorion. Une bénévole, M^{me} Rhéaume est également intéressée. Une rencontre du comité devrait être faite avant la prochaine assemblée du conseil prévue le 18 juin.

MM. Murray-Leclerc, Simard et Vernes ainsi que M^{me} Guy-Dorion pourraient être présents à la présentation du Projet de réseau structurant le 13 juin au Québec High School.

- *Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication*
M^{me} Mercure est intéressée à être responsable du comité. M^{me} Lacroix souhaite participer.
- *Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification*
MM. Bédard et Vernes feront partie de ce comité.
- *Concours photo*
En l'absence de M. Bédard, le sujet est remis à la prochaine assemblée.
- *Autres suivis*
 - *Présence au kiosque du 1^{er} juin*
M^{me} Mercure indique qu'il faut aller chercher le matériel à 5 h 30 le matin même. Le Kiosque sera situé devant le commerce de chaussures Leclerc. Il faudrait au moins trois personnes sur place pendant toute la journée. L'objectif sera de recueillir les inquiétudes et préoccupations des citoyens concernant le réseau structurant. Le dernier rapport annuel du conseil de quartier ainsi que des dépliants seront disponibles. M^{me} Pelletier se charge de préparer lesdits documents ainsi qu'une liste d'abonnés.

M. Vernes et M^{mes} Guérin, Bruneau et Mercure sont disponibles pendant la journée. M. Simard sera disponible en après-midi seulement.

19-04-09 Trésorerie

- **Signataires**

RÉSOLUTION 19-CA-23

Concernant la nomination des signataires des effets bancaires

SUR PROPOSITION DE M^{me} Françoise Mercure DUMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de nommer M. Jean-Philippe Simard, président, M. Pierre Jarest, trésorier, et M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion, secrétaire, signataires des effets bancaires. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le changement des signataires devra se faire auprès de l'institution financière après les modifications des administrateurs au registraire des entreprises. M^{me} Pelletier pourra faire ses modifications lundi prochain.

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**
La résolution pour le paiement des frais de secrétariat pour la présente assemblée du 28 mai est remise à la prochaine rencontre.
- **États des revenus et des dépenses**
M. Jarest mentionne que le solde du compte est de 6 250 \$. La seule activité du mois concerne le dépôt de la subvention de 2 000 \$.

➤ **Relevé 27**

M^{me} Mercure prend connaissance du relevé 27 émis par Revenu Québec. Il s'agit d'un montant à déclarer dans le rapport d'impôt. Mais le conseil de quartier n'est pas tenu de produire un rapport d'impôt. M^{me} Mercure se renseigne.

- Paiement de factures s'il y a lieu
Aucun autre paiement à faire.

19-04-10 Correspondance

Aucune correspondance à signaler.

19-04-11 Divers

➤ **Présence de Catherine Dorion à la prochaine assemblée**

Après une discussion sur l'opportunité d'une rencontre, M^{me} Pelletier va confirmer à M^{me} Dorion qu'elle pourra être à l'ordre du jour du conseil d'administration du 18 juin, avant l'assemblée publique. M^{me} Pelletier se charge de vérifier la lettre et l'ordre du jour qui avaient été précédemment transmis à M^{me} Dorion. Cette rencontre n'avait toutefois pas eu lieu, M^{me} Dorion s'étant désistée peu de temps auparavant.

19-04-12 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05. La prochaine assemblée aura lieu le 18 juin.

Mme Françoise Mercure

Présidente d'assemblée

Mme Raphaëlle Guy-Dorion

Secrétaire